



Élection 2022 Relancer l'éducation des adultes

Plateforme électorale en prévision des élections
générales au Québec

26 mars 2022

www.icea.qc.ca

Depuis 1946, une action essentielle en éducation des adultes !

Cette plateforme électorale est rendue publique à l'intention des partis politiques dans le cadre des élections générales qui se tiendront au Québec en octobre 2022. Elle les invite à prendre des engagements en faveur de l'éducation des adultes.

Elle a été adoptée par le conseil d'administration de l'ICÉA lors d'une rencontre qui a eu lieu le 15 mars 2022.

RECHERCHE, ANALYSE ET RÉDACTION

Émilie Tremblay, chercheuse en éducation des adultes (ICÉA)

COLLABORATION

Équipe de l'ICÉA, le comité des politiques en éducation des adultes et le conseil d'administration

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

ISBN : **978-2-89108-115-3** (PDF)



5000 d'Iberville, bureau 304, Montréal (Québec) H2H 2S6

www.icea.qc.ca | 514 948-2044

L'ICÉA demande aux partis politiques qui se présentent aux élections du 3 octobre 2022 de s'engager et d'agir pour :

Un objectif central

Adopter une nouvelle politique gouvernementale d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie.

Des adultes à prioriser au sein de 10 engagements

En 1995-1996 s'est tenue la commission des États généraux sur l'éducation qui a entraîné le lancement de plusieurs politiques publiques. Depuis lors, il n'y a pas eu d'évènements semblables pour analyser et « rénover » l'ensemble du système d'éducation. Il y a 20 ans, la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue a été adoptée. Le plan d'action quinquennal (2002-2007) qui l'accompagnait n'a jamais été renouvelé. Vingt ans plus tard, la société a changé et les défis d'hier ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui. L'éducation des adultes fait face à des transformations majeures depuis quelques années. Parmi elles, mentionnons la demande sociale omniprésente pour des compétences et des connaissances dans une diversité de domaines ainsi que la multiplication et la diversification des lieux d'éducation et de formation des adultes ainsi que des modalités d'apprentissage.

Alors que les besoins sont grands, l'action gouvernementale en éducation des adultes demeure bien en deçà des exigences d'une société du savoir. L'éducation des adultes se trouve donc dans une impasse. Dans ce contexte, il importe que le prochain gouvernement fasse de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie une priorité. À cet effet, il devrait se pencher sur quelques grandes priorités à approfondir dans le cadre d'une nouvelle politique en éducation des adultes. Pour nous, le choix d'un nombre restreint de priorités est stratégique. Ces priorités rejoignent des débats en cours et répondent à des besoins urgents pour certaines populations adultes. Évidemment, les enjeux et les problèmes qui devront être traités dans la nouvelle politique sont bien plus nombreux et exigeront du gouvernement d'avoir une perspective et une compréhension globale du champ de l'éducation des adultes.

- ✓ **Toutes et tous devraient posséder des compétences élevées en numératie et en littératie, incluant l’alphabétisation et l’apprentissage de compétences numériques.**
- ✓ **Toutes les travailleuses et tous les travailleurs devraient pouvoir participer à des formations répondant à leurs besoins de développement professionnel, à court, moyen et long terme.**
- ✓ **Chaque personne immigrante devrait être soutenue dans son processus d’inclusion au sein de la société québécoise par le biais de l’accès à des activités de formation, dont la francisation, à des dispositifs de reconnaissance de ses acquis et à la formation manquante ou d’appoint assurant la réussite de son intégration sociale et professionnelle et le développement de son plein potentiel.**

Trois grands domaines d’engagement

Les engagements pris à l’égard de ces personnes devront traiter de trois grands enjeux. Il est nécessaire d’aborder ces enjeux pour s’assurer de poser des actions qui tiennent compte de la diversité des profils d’adultes, de leurs besoins et de leurs réalités, pour lutter contre l’exclusion sociale et contrer les inégalités éducatives, et pour se donner les moyens de concrétiser les engagements pris.

➤ **Financement**

Assurer un financement adéquat permettant de répondre aux besoins des adultes en apprentissage ainsi qu’à ceux des nombreuses organisations et institutions qui travaillent dans les différents secteurs de l’éducation des adultes et à tous les ordres d’enseignement.

➤ **Accessibilité et équité**

Mettre en place des mesures et des programmes de formation qui assurent l’équité entre les personnes, peu importe le sexe, le genre, l’origine, le milieu socio-économique et le lieu de résidence, et rendre les services et les informations le plus accessibles possible en tenant compte notamment des personnes ayant de faibles compétences en littératie.

➤ **Conciliation études-famille-emploi**

Placer la conciliation au cœur des actions, car elle constitue un facteur important de fluctuation de la participation des adultes à des activités d’apprentissage et de formation.

10 engagements pour répondre aux besoins urgents de certaines populations adultes

1^{re} priorité

Rehausser chez les adultes les compétences en numératie et en littératie, et favoriser le développement de compétences numériques

Quelques faits saillants :

- Plus d'un million de personnes de 16 à 65 ans au Québec se classent aux niveaux les plus bas de l'échelle de littératie (ICÉA, 2019).
- Les adultes de 18 à 65 ans sans diplôme d'études secondaires (DES) possèdent un niveau de littératie, de numératie et de compétence en résolution des problèmes dans des environnements technologiques moins élevé que ceux qui ont un DES ou une scolarité supérieure (Nanhou et Desrosiers, 2019).
- En 2019, le Québec comptait 10 % d'adultes de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires (ICÉA, 2022).
- D'après le recensement de 2016, 61 590 femmes cheffes de famille monoparentale au Québec n'ont pas de diplôme (ICÉA, 2021).

Il est important de rehausser les compétences en littératie, d'une part, pour favoriser l'épanouissement, l'autonomie, le plein potentiel et la participation active des personnes à la société, ainsi que l'insertion et la mobilité en emploi, et d'autre part, pour favoriser le développement, la productivité et la compétitivité du Québec dans une transition vers une économie plus verte. Rappelons que les compétences en littératie détenues par les personnes ont des impacts sur l'emploi, la rémunération, la participation citoyenne, la santé, la confiance en soi, etc. (ICÉA, 2018). Des coûts sociaux et économiques importants découlent des faibles niveaux de littératie au Québec. Un lien positif est observé entre le rehaussement des compétences en littératie et la croissance de la production par personne et par travailleuse et travailleur (Statistique Canada, 2008).

De plus, les compétences numériques sont de plus en plus importantes dans la vie quotidienne et sur le marché du travail. Le numérique offre de nouvelles possibilités d'éducation et de formation. Il transforme notre manière d'apprendre, de communiquer, de s'informer et d'accéder aux savoirs. Les compétences numériques, véritable facteur d'inclusion, sont devenues une

condition d'insertion socioéconomique et culturelle dans la société du savoir. On note d'ailleurs une multiplication de référentiels et de cadres de compétences où les compétences numériques sont désormais considérées comme étant essentielles.

L'ICÉA demande aux partis politiques de s'engager à :

1. Mettre en place une stratégie de lutte à l'analphabétisme en tenant compte de la complexité de cet enjeu, de ses facteurs explicatifs, de ses implications et de ses impacts.
2. Réduire la fracture numérique qui fluctue considérablement en fonction de l'âge, du sexe, du genre et de la situation socio-économique des personnes, notamment en rendant les offres d'enseignement et de formation en littératie numérique le plus accessible possible.

2^e priorité

Favoriser la formation de la main-d'œuvre dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie

Quelques faits saillants :

- En 2014, les petites entreprises (1 à 19 employés) qui étaient assujetties à la loi sur les compétences étaient beaucoup moins susceptibles d'investir 1 % de leur masse salariale en formation que les moyennes (20 à 99 employés) ou les grandes entreprises (100 employés et plus) (Institut de la statistique du Québec, 2016).
- En 2014, les organisations ayant une masse salariale de 250 000 \$ et plus finançaient majoritairement de la formation spécifique à une fonction de travail ou à un métier (Institut de la statistique du Québec, 2016).
- L'accès autonome à des activités de formation professionnelle aux différents ordres d'enseignement est souvent difficile parce que peu de cours sont offerts le soir ou la fin de semaine, et que les études à temps partiel sont peu encouragées et accessibles dans certains secteurs de l'éducation des adultes.

Il est important de favoriser la formation de la main-d'œuvre en tenant compte des réalités, des besoins et des aspirations des personnes, des besoins de main-d'œuvre des employeurs, et des exigences de la société du savoir dans laquelle nous vivons. Pour cela, il est nécessaire d'adopter une perspective large de l'adéquation entre les formations et l'emploi impliquant une vision à court, moyen et long terme.

Actuellement, la formation de la main-d'œuvre est principalement pensée pour répondre à court terme à des problèmes de rareté et de pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs ciblés. S'il

importe de répondre aux besoins du marché du travail, il est fondamental de tenir compte également des réalités, des aspirations personnelles et professionnelles et des besoins des personnes (insertion et avancement en emploi, qualité des emplois occupés, développement de compétences, adaptation aux nouveaux contextes de travail, aux transformations technologiques, développement personnel, etc.). À cela, il faut ajouter l'importance de considérer les exigences de la société du savoir dans laquelle nous vivons qui requiert des personnes qu'elles acquièrent des connaissances et qu'elles développent de nouvelles compétences tout au long de la vie, entre autres, pour s'adapter au changement.

De plus, une diversité de programmes et de mesures – à l'intention des entreprises, des organismes ou des personnes – vise à former la main-d'œuvre. Cependant, ces formations ne sont pas accessibles à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs, particulièrement dans les petites et les moyennes entreprises. Elles n'offrent pas toujours la flexibilité nécessaire aux personnes en emploi ni de mesures de conciliation études-famille-emploi. De plus, elles sont peu accessibles aux travailleuses et aux travailleurs autonomes.

Enfin, l'accès autonome aux formations professionnelles et techniques est souvent difficile parce que les domaines d'études sont ciblés et que les programmes d'études sont offerts à temps plein de jour, ce qui constitue un obstacle institutionnel freinant l'accès à ces formations.

L'ICÉA demande aux partis politiques de s'engager à :

3. Faire en sorte que toutes les personnes en emploi bénéficient de formations qualifiantes et transférables leur permettant de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter aux changements sociétaux et facilitant la mobilité ascendante en emploi.
4. Maintenir et élargir la portée de la loi du 1 % pour favoriser la formation de la main-d'œuvre dans les petites et les moyennes entreprises et promouvoir une culture de la formation continue.
5. Favoriser l'accès autonome à la formation continue chez les travailleuses et les travailleurs, dont celles et ceux ayant des profils atypiques (travail autonome, travail à temps partiel, travail temporaire, etc.) qui ont difficilement accès à de la formation en entreprise ou à des ressources favorisant leur formation continue.

3^e priorité

Réussir l'intégration professionnelle et faciliter l'épanouissement des personnes immigrantes

Quelques faits saillants :

- Au Québec, en 2019, le taux de surqualification est plus important chez les personnes immigrantes (44,2 %) que dans l'ensemble de la population (30,1 %) (Gouvernement du Québec, 2021).
- En 2019, le Québec est la province où le taux de chômage des personnes immigrantes est le plus élevé (6,9 %) derrière l'Alberta (7,3 %) (Gouvernement du Québec, 2021).

Il est important de favoriser l'intégration professionnelle et l'épanouissement des personnes immigrantes en améliorant les systèmes de reconnaissance des acquis et des compétences (scolaires et non scolaires), et en leur permettant d'accéder facilement et rapidement aux services éducatifs dont elles ont besoin (francisation, formation d'appoint, formation manquante, etc.) pour la durée dont elles ont besoin. L'intégration de ces personnes passe en grande partie par l'insertion sur le marché du travail, mais également par la qualité des emplois occupés (permanence, salaire hebdomadaire moyen, etc.). Or, les personnes immigrantes rencontrent beaucoup d'obstacles pour se faire reconnaître leurs acquis et leurs compétences et vivent les impacts de cette non-reconnaissance (ATF, 2009). Ce phénomène touche particulièrement certaines catégories professionnelles et affecte différemment les personnes selon leur statut d'immigrant (Blain, 2018). La déqualification professionnelle marque le parcours et les trajectoires d'intégration en emploi de beaucoup de ces personnes (Homsy et Scarfone, 2016). Pourtant, on compte de plus en plus au Québec sur une immigration ciblée pour répondre à des besoins de main-d'œuvre. [L'Opération main-d'œuvre](#), annoncée en novembre 2021, en témoigne.

Par ailleurs, l'accès difficile et limité à certains services éducatifs (francisation, formation manquante) limite le droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie de ces personnes. Alors que le gouvernement mise de plus en plus sur l'immigration pour soutenir les entreprises régionales dans l'accès à de la main-d'œuvre, il faut s'assurer que ces personnes aient accès dans les régions aux mêmes ressources et aux mêmes services éducatifs que dans les grands centres.

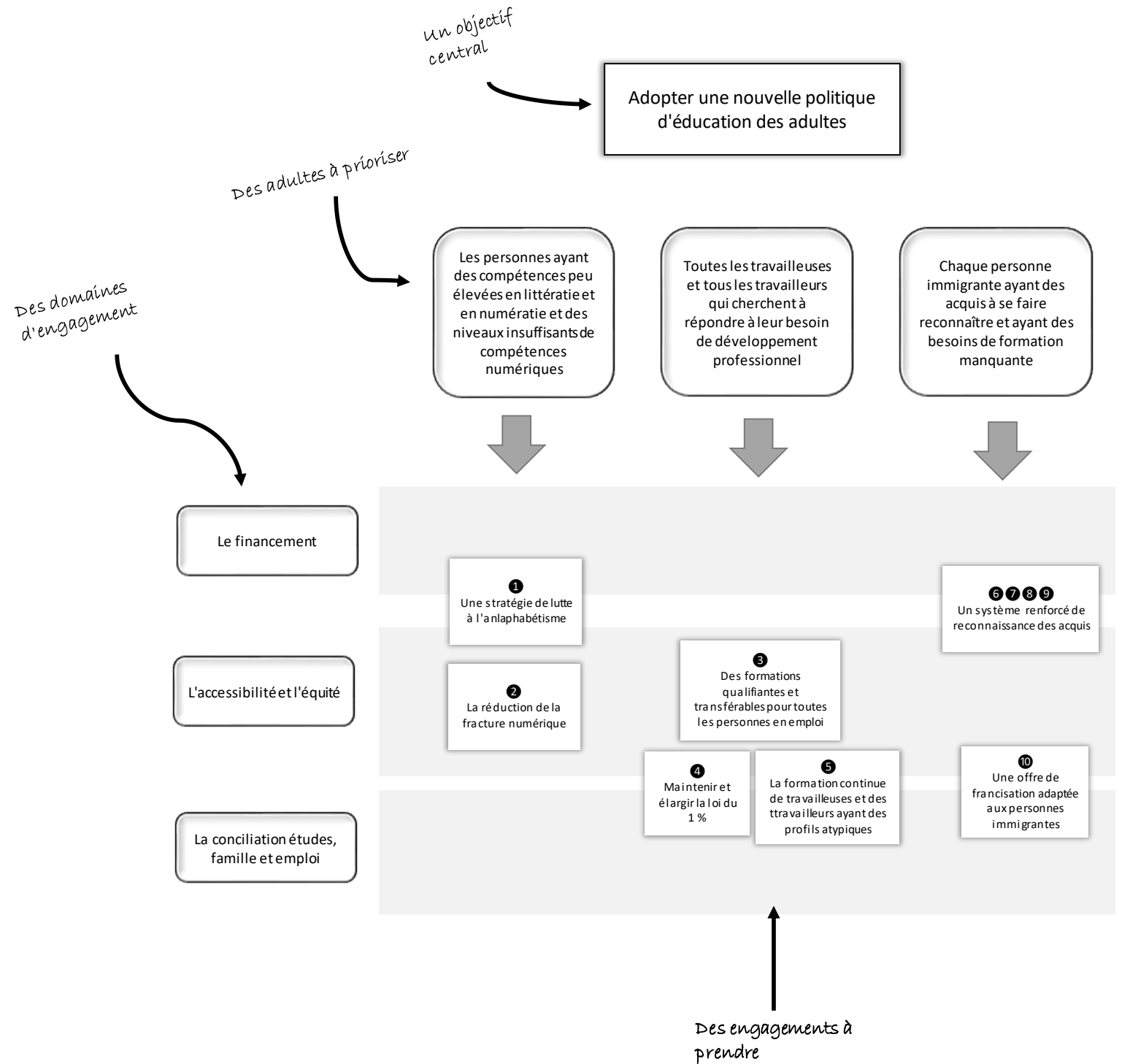
Enfin, rappelons certains postulats, que nous avons légèrement modifiés, présents dans la politique d'éducation des adultes de 2002 qui s'inspiraient de principes à la base de la reconnaissance des acquis et des compétences proposés par le Conseil supérieur de l'éducation (2000). Toute personne, en contexte de formation ou non :

- a droit à la reconnaissance formelle de ses acquis et de ses compétences, dès lors qu'elle fournit la preuve qu'elle les possède;
- n'a pas à refaire dans un contexte scolaire formel des apprentissages qu'elle a déjà réalisés dans d'autres lieux selon d'autres modalités;
- ne devrait pas être tenue de faire reconnaître à nouveau des compétences ou des acquis qui ont été évalués avec rigueur et sanctionnés par un système officiel.

L'ICÉA demande aux partis politiques de s'engager à :

6. Mettre en place des services de reconnaissance des acquis et des compétences permettant aux individus de se faire reconnaître des acquis scolaires sans devoir s'inscrire dans un programme d'enseignement.
7. Doter les établissements d'enseignement d'un financement rendant possible l'accès à la formation manquante ou à la formation d'appoint, et ce, dans toutes les régions du Québec afin de faciliter l'installation des personnes immigrantes en dehors des grands centres urbains et ainsi favoriser l'occupation et la vitalité de l'ensemble du territoire québécois.
8. Mettre en place des mécanismes de reconnaissance des acquis permettant aux individus de se faire reconnaître des acquis expérimentiels.
9. Réformer le mécanisme d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec afin d'avoir un système permettant aux personnes immigrantes d'obtenir une équivalence de leur diplôme qu'il serait obligatoire, pour les employeurs et les organisations, de reconnaître.
10. Faciliter l'accès à des services éducatifs tels que la francisation en tenant compte des besoins, des réalités et des situations de vie des personnes, et en offrant des cadres de formations flexibles (formations en milieu de travail, formations à temps partiel, formations de soir, etc.) et des mesures de conciliation études-famille-emploi.

Schéma des engagements sollicités



Liste des engagements

1. Mettre en place une stratégie de lutte à l'analphabétisme en tenant compte de la complexité de cet enjeu, de ses facteurs explicatifs, de ses implications et de ses impacts.
2. Réduire la fracture numérique qui fluctue considérablement en fonction de l'âge, du sexe, du genre et de la situation socio-économique des personnes, notamment en rendant les offres d'enseignement et de formation en littératie numérique le plus accessible possible.
3. Faire en sorte que toutes les personnes en emploi bénéficient de formations qualifiantes et transférables leur permettant de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter aux changements sociétaux et facilitant la mobilité ascendante en emploi.
4. Maintenir et élargir la portée de la loi du 1 % pour favoriser la formation de la main-d'œuvre dans les petites et les moyennes entreprises et promouvoir une culture de la formation continue.
5. Favoriser l'accès autonome à la formation continue chez les travailleuses et les travailleurs, dont celles et ceux ayant des profils atypiques (travail autonome, travail à temps partiel, travail temporaire, etc.) qui ont difficilement accès à de la formation en entreprise ou à des ressources favorisant leur formation continue.
6. Mettre en place des services de reconnaissance des acquis et des compétences permettant aux individus de se faire reconnaître des acquis scolaires sans devoir s'inscrire dans un programme d'enseignement.
7. Doter les établissements d'enseignement d'un financement rendant possible l'accès à la formation manquante ou à la formation d'appoint, et ce, dans toutes les régions du Québec afin de faciliter l'installation des personnes immigrantes en dehors des grands centres urbains et ainsi favoriser l'occupation et la vitalité de l'ensemble du territoire québécois.
8. Mettre en place des mécanismes de reconnaissance des acquis permettant aux individus de se faire reconnaître des acquis expérientiels.
9. Réformer le mécanisme d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec afin d'avoir un système permettant aux personnes immigrantes d'obtenir une équivalence de leur diplôme qu'il serait obligatoire, pour les employeurs et les organisations, de reconnaître.
10. Faciliter l'accès à des services éducatifs tels que la francisation en tenant compte des besoins, des réalités et des situations de vie des personnes, et en offrant des cadres de

formations flexibles (formations en milieu de travail, formations à temps partiel, formations de soir, etc.) et des mesures de conciliation études-famille-emploi.

Références

ATF (2009), La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impacts chez les femmes immigrantes. Rapport de recherche-action. Montréal, Action Travail des femmes. <https://atf.typepad.fr/files/atf-06.2009-rapport-recherche-rac.pdf>

Blain, Marie-Jeanne (2018). Synthèse du rapport de recherche. Portrait de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes au Québec : expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources. Montréal, INRS Centre Urbanisation Culture Société et le Comité consultatif Personnes immigrantes. <http://ccpi-quebec.ca/wp-content/uploads/2019/01/rapport-ccpi-version-imprimerie.pdf>

Conseil supérieur de l'éducation (2000), La reconnaissance des acquis, une responsabilité politique et sociale, Sainte-Foy, Le Conseil, 123 p. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/50-0433-AV-reconnaissance-acquis-responsabilite-politique-sociale.pdf>

Gouvernement du Québec (2021), Les personnes immigrantes et le marché du travail québécois 2019, Québec, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. <http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ImmigrantsMarcheTravail2019.pdf>

Homsy, M. et Scarfone S. (2016), Plus diplômés, mais sans emploi. Comparer Montréal : le paradoxe de l'immigration montréalaise. Montréal, Institut du Québec. <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/201612-IDQ-Plusdiplomes.pdf>

ICÉA (2022), Indicateurs : amélioration des acquis et persistance des inégalités, Nouvelles, site Internet de l'ICÉA. <https://icea.qc.ca/fr/actualites/indicateurs-am%C3%A9lioration-des-acquis-et-persistance-des-in%C3%A9galit%C3%A9s>

ICÉA (2019), Le droit à l'éducation des adultes a un prix. Avis sur le financement de l'éducation des adultes. Présenté à M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Montréal, ICÉA. https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/IC%C3%89A_Avis_financement_EA_Final_18_11_2019_0.pdf

ICÉA (2018), Lutte à l'analphabétisme, Circonscrire le problème et trouver des solutions. Avis à M. Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie d'alphabétisation. Montréal, ICÉA. https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/politiques-alpha_analyse-et-problematique_avis-ministre-proulx_avril2018.pdf

ICÉA. (2021), Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme : une course à obstacles pour retourner aux études. Montréal, ICÉA, Maman va à l'école.

https://icea.gc.ca/sites/icea.gc.ca/files/Rapport%20final%20Claudie%20Solar%20Femmes%20monoparentales%202021.05.27_Final.pdf

Institut de la statistique du Québec (2016), Travail et rémunération. Résultats de l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec en 2014. Québec, Institut de la statistique.

Nanhou, V. et Desrosiers, H. (2019), Portrait statistique des adultes de 18 à 65 ans sans diplôme d'études secondaires au Québec. Résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2012. Québec, Institut de la statistique du Québec.
https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_PEICA2019H00F00.pdf

STATISTIQUE CANADA (2008), Contribution de la littératie à la croissance économique et aux gains des particuliers, Ottawa, Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2004006/7780-fra.htm>

